

"La France au carrefour" dans Le Monde (22 janvier 1946)

Légende: Le 22 janvier 1946, le quotidien français Le Monde commente la démission, deux jours auparavant, du général de Gaulle de son poste de président du gouvernement provisoire français.

Source: Le Monde. dir. de publ. Beuve-Méry, Hubert. 22.01.1946, n° 342. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"la_france_au_carrefour"_dans_le_monde_22_janvier_1946-fr-a1b0c013-e6d3-4c39-a5ba-3f5e620eae4b.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

La France au carrefour

Le général de Gaulle a fait connaître hier aux ministres, convoqués extraordinairement rue Saint-Dominique, qu'il ne pouvait plus assurer la direction du gouvernement. Cette décision, que le général de Gaulle semble avoir prise après mûres et sereines réflexions, cause dans le pays plus de tristesse et d'appréhension que de véritable surprise. Les Français n'ignoraient pas qu'entre les trois grands partis de la majorité une lutte tantôt sourde et tantôt ouverte se livrait sous le couvert d'une apparente unanimité. En s'acharnant à donner réellement un corps et une âme à cette unanimité Charles de Gaulle tentait une entreprise dont le succès paraissait à beaucoup fort incertain.

Plus jaloux de sa gloire et de son repos, de Gaulle eût annoncé sa retraite au lendemain des élections à l'Assemblée constituante. Ce jour-là, en effet, face aux représentants du peuple librement élus, face aux adversaires et aux alliés qui si souvent l'avaient méconnu, il pouvait proclamer que la France avait recouvré sa pleine souveraineté à l'intérieur comme à l'extérieur, que l'empire rassemblé entrevoyait déjà son rajeunissement et son développement dans le cadre nouveau de l'Union française. La France, trop longtemps subjuguée, pouvait assumer librement son destin. La solennelle promesse du 18 juin était magnifiquement tenue.

Mais, à lui seul, ce prodigieux résultat n'était encore qu'une incroyable épopée. Il ne suffisait pas de rendre la France à elle-même, il fallait maintenir, assurer pour l'avenir l'intensité de la vie, le goût de la liberté et celui de la discipline, le sens de la fraternité et de la grandeur, l'amour du travail et le service du bien public. Personne mieux que le général de Gaulle, avec ses qualités et ses défauts, ne pouvait jouer cette partie difficile. Mais il entendait la jouer et entreprendre la reconstruction française en restant sur le même terrain qui lui avait permis de jouer et de gagner la libération, en se plaçant au-dessus des partis. Sa retraite fera craindre au dehors que, dans des circonstances extraordinairement difficiles cet échec ne puisse être aussi celui de la France elle-même.

En d'autres temps les démocrates auraient pu prendre assez volontiers leur parti de l'événement. Plus l'homme est grand, plus la dette est sacrée que le pays a contractée envers lui, et plus le jeu normal des institutions peut en être gêné. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, et l'ingratitude que les démocraties professent traditionnellement à l'égard de leurs grands hommes n'est peut-être qu'un réflexe de l'instinct politique de conservation.

Le malheur est qu'il ne s'agit plus guère aujourd'hui de démocratie, du moins de démocratie de style parlementaire. Tout se passe trop souvent comme si les partis n'acceptaient provisoirement - et encore avec quelles entorses - le jeu parlementaire que pour mieux l'écarter à brève échéance. La Constitution qui nous prépare devrait assurer normalement et rapidement le triomphe d'une démocratie massive et autoritaire qui conduit automatiquement à la dictature d'un homme ou d'un groupe. L'immense majorité des Français n'y est encore ni résolue ni même résignée. Lors de la crise qui accompagna la formation du gouvernement en novembre dernier, le parti communiste a montré par son attitude qu'il ne méconnaissait nullement cette situation.

C'est donc sur les partis majoritaires, plus particulièrement sur le parti communiste et le parti socialiste, que pèse désormais la responsabilité de l'avenir. En fait, sinon en droit, les Etats-Unis, sans le concours desquels la France doit perdre tout espoir de relèvement rapide, et l'Union soviétique, dont l'influence n'a évidemment pas disparu avec le Komintern, peuvent beaucoup pour améliorer ou aggraver la situation. Puisse la France ne pas payer trop cher le redoutable honneur d'être placée au point d'équilibre de deux mondes alliés et cependant sur bien des points antagonistes.